

CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

N° Fiche – Action : 2-5

AXE DE L'ACCORD CADRE : Axe 2 Encourager des environnements et des milieux de vie favorables à la santé

Objectif B : Informer sur les sources de pollution intérieure et réduire les expositions, notamment des enfants

Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée :
Pôle Territorial Sud Gironde (PCAET)
Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

INTITULE DE L'ACTION :

« Air Intérieur, ma maison ,ma santé »

Maître d'ouvrage de l'action :

Centre Hospitalier Sud Gironde, Pôle Territorial Sud Gironde, GCS Rives de Garonne

Nom du référent : à définir

Préambule :

La qualité de l'air intérieur : de quoi parle-t-on ? Nous passons 80% de notre temps dans les bâtiments et 67% de notre temps dans notre logement. Nous sommes confrontés dans nos bâtiments à plusieurs sources de pollution : les matériaux de construction, les produits de décoration, l'ameublement, l'équipement, le sol, nos activités, et les échanges entre air intérieur/air extérieur.

Limiter ces sources de pollution est un enjeu sanitaire et socio-économique majeur. Des études ont pu montrer la baisse de production et une augmentation de l'absentéisme associées à une mauvaise qualité de l'air intérieur dans les bureaux, ou des difficultés dans les apprentissages scolaires et la qualité de l'air intérieur dans les écoles.

On note également des attentes sociales croissantes. On peut constater de plus en plus d'articles dans des magazines grand public sur les substances toxiques dans les sprays, désodorisants...tous les produits du quotidien, utilisés dans nos maisons.

Pour avancer sur le sujet, les actions du CLS porteront sur :

- l'information et la sensibilisation des habitants
- une action spécifique autour de la petite enfance, période de la vie où on est le plus sensible aux pollutions
- des actions pouvant aider à changer les comportements
- un public en situation de précarité

Description libre de l'action

1. *L'atelier « nesting » du Centre Hospitalier sud gironde dans le cadre du programme de prévention hors les murs*

Au centre hospitalier du sud gironde, nous avons une équipe de 4 personnes qui met en place des ateliers « Ma maison ma santé », formée au projet Nesting. Ces ateliers commencent à se dérouler en dehors de l'hôpital. Qu'est-ce que le projet nesting ?

Les ateliers Nesting sont une création de l'association WECF, Organisation Non Gouvernementale qui regroupe des associations qui font la promotion d'un environnement sain pour les enfants. Les enfants sont les personnes les plus vulnérables aux produits néfastes.

Ils sont proposés par des animatrices formées par cette association.

L'atelier est donc à destination des personnes qui sont en lien avec les enfants : parents, grands-parents, professionnels de santé.

Il permet une sensibilisation aux polluants du quotidien par diverses méthodes interactives. En deux heures, les thèmes abordés sont les suivants :

- sources de pollution de l'intérieur du logement
- l'alimentation et les contenants alimentaires
- les cosmétiques
- les produits ménagers
- le matériel en lien avec la petite enfance.

Les ateliers ont pour objectifs :

- de sensibiliser à l'impact de l'environnement sur la santé de permettre à chacun de développer vigilance et regard critique sur les produits de consommation courante
- d'aider à trouver des alternatives saines et économiques en respectant le rythme et les priorités de chacun(e)
- de favoriser l'implication des participants en s'appuyant sur l'échange de bonnes pratiques et d'expériences personnelles
- d'induire un changement de comportement basé sur l'action et le bénéfice à court, moyen et long terme.

Actuellement un atelier par mois 2h à l'hôpital. L'équipe est également intervenue une fois dans une micro-crèche sur le PAE de Langon destinés aux professionnels et aux parents.

>> Faire évoluer l'action « nesting » vers des ateliers « santé environnementale » pour ne pas se cantonner au seul cahier des charges « nesting ». Le CLS s'attachera à une suivre le déroulé de l'action « nesting » et la fin du programme, pour accompagner un deuxième volet en s'appuyant toujours sur les équipes du centre hospitalier sud gironde.

2. Les bonnes pratiques pour le grand public

Faire prendre conscience, c'est bien mais il est aussi important de proposer des solutions, de former aux gestes et pratiques qui peuvent favoriser le passage à l'action et le changement de comportement.

L'ARS sollicite le CLS pour aller au plus près des publics et notamment dans un premier temps vers un public précaire, dans les PMI et MDSI, les EVS : Etablissements de Vie Sociale (centres sociaux ruraux)

L'action visera aussi à favoriser un réseau d'échanges post-ateliers, ou après les sessions d'informations, type blog.

3. Développement d'outils pédagogiques pour bien communiquer

Premier trimestre 2020 : diffusion du spectacle « Les Parents Thèses », outil de promotion de la santé environnementales pour sensibiliser les professionnels de la petite enfance et favoriser l'accueil des jeunes enfants dans un environnement plus sain. Le spectacle est accompagné d'un débat.

Une conférence sur le territoire avec le Dr Isabelle Farbos sera aussi organisée, spécialiste de la relation « Habita-Santé-Environnement »

Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):

- Informer, sensibiliser aux sources de pollution de la qualité de l'air
 - Montrer les nouvelles pratiques
 - Développer un réseau d'échanges entre habitants sur le sujet de la santé environnementale
- Objectif B : Informer sur les sources de pollution intérieure et réduire les expositions, notamment des enfants

Objectifs opérationnels de l'action qui doivent être évaluables

- Mise en place d'ateliers en dehors de l'hôpital
- Réseau d'échanges, de bonnes pratiques pour tous les publics visés

	<ul style="list-style-type: none"> - Valider des changements de comportements - Assurer un suivi post-ateliers ou sessions d'informations (à domicile si possible)
Indicateurs d'évaluation de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers (12 personnes maximum) - Nombre de partenaires mobilisés - Localisation (répartition territoriale) - Impact des actions de sensibilisation et d'informations - Types de publics touchés - Nombre de personnes touchés - Mise en place d'actions de suivi (type diagnostics à domicile)
Types et modalités d'action Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter l'ensemble des partenaires pour évaluer l'implication et la volonté de coopérer pour évaluer le nombre d'ateliers et les besoins humains. - Rencontrer le réseau des EVS du Sud Gironde <p>>> Constituer un groupe projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer ensemble un programme d'ateliers et de réunions de sensibilisation sur la santé environnement - Mettre en place un protocole de suivi après les ateliers - Impulser un réseau d'échanges post-ateliers - S'appuyer sur le spectacle « Les Parents Thèses »
Publics visés selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...	<ul style="list-style-type: none"> - Publics précaires - Grand public - Professionnels ou parents d'enfants ou futurs parents de 0-3ans
Localisation de l'action territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...	Sud Gironde
Mobilisation et participation implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...	Pour mobiliser les publics visés par l'action, nous irons au plus près d'eux, à l'occasion d'une autre de leur activité.
Temporalités de l'action début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...	L'évaluation de « nesting », c'est-à-dire l'action en cours sur le territoire se fera en 2020 pour que 2021, nous puissions démarrer des ateliers « santé environnement » vers d'autres publics. Action durable et continue
Moyens de l'action budget éventuel, mise à disposition de locaux ou de personnes...	Les moyens de l'action seront à définir précisément par le groupe projet qui concevra le programme d'actions
Suivi et pilotage de l'action modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage	Le groupe projet une fois constitué se donnera un mode de pilotage

Evaluation de l'action modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires	A déterminer avec le groupe projet
Pistes de financement	ARS
Calendrier de travail en termes d'étapes à respecter et de délais de réalisation	Début 2020 : diffusion du spectacle « Les Parents Thèses » pour lancer la démarche territoriale dans le cadre du CLS Fin 2020 : avoir constitué le groupe projet + évalué le besoin en actions et en moyens financiers + choisi le mode de gouvernance. Un dossier de demande de subvention pourra alors être déposé

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel									
	2019	2020		2021		2022		2023		
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	
Diffusion du spectacle « les parents thèses »										
Définition du programme d'actions et recherche de financement										
Lancement d'un programme d'ateliers										